



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22110376***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**06 SEP. 2022**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0422 147 067**

Nom

(en entier) : **Maison d'enfants Les fougères**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Route de la Navinne, 17, 5020 Malonne****Objet de l'acte : Modification composition du CA**

Démissions - Nominations - Composition du C.A. (2022)

Les membres de l'asbl se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Malonne le 25 juin 2022.

L'assemblée générale sera désignée ci-dessous par l'abréviation A.G. et le conseil d'administration par l'abréviation C.A.

1. L'A.G. a approuvé les comptes pour l'année 2021 et le budget pour l'année 2022, et donné décharge aux administrateurs.

2. L'A.G. a approuvé la démission de son mandat de président du C.A. de :
- Joseph Gilain, rue de Cumolô, 83 à 5020 Malonne.3. L'A.G. a approuvé la démission en tant que membre du C.A. de :
- Aurélie Moreau, rue Lucien Namêche, 15 à 5000 Namur,
- Sylvie Mambour, rue Henri Brosteaux, 26 à 5070 Sart-Saint-Laurent,4. L'A.G. a désigné les membres du conseil d'administration suivants, en qualité de :
- Présidente: Eléana Somville, rue de Chepson, 67 à 5020 Malonne,
pour un mandat de deux ans renouvelable,
- Secrétaire: Lionel Tafforeau, rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne,
dont le mandat expire dans un an.
- Trésorière: Violaine Somville, rue du Bransart, 27 à 5020 Malonne,
pour un mandat de deux ans renouvelable,5. L'A.G. a rappelé que les autres membres du conseil d'administration sont:
- Julian Van Roey, Rue du Grand Babin, 58 à 5020 Malonne,
- Hélène Prémat, Rue de bauw, 31 à 5020 Malonne6. L'A.G. a rappelé que les autres membres effectifs de l'assemblée générale sont:
- Annick Lepot, rue à la forge, 30 à 5170 Arbre
- Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne,
- Basile Rigaud, route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne,
- Vincent Tailier, rue du Petit Babin, 138 à 5020 Malonne,

7. L'A.G. a désigné:

- Eléana Somville, rue de Chepson, 67 à 5020 Malonne,
- Violaine Somville, rue du Bransart, 27 à 5020 Malonne,

comme personnes chargées de la gestion journalière et financière, et qui possèdent tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



8. L'A.G. a désigné:

- Eléana Somville, rue de Chepson, 67 à 5020 Malonne,
 - Lionel Tafforeau, rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne,
- comme personnes disposant du pouvoir de représenter l'association et notamment dans tous les actes juridiques et en justice. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Fait ce 25 juin 2022 en double exemplaire

Eléana Somville, présidente du C.A.